

# Génocide du peuple palestinien : après Gaza, la Cisjordanie



Dès la mise en place du gouvernement d'extrême droite israélien en décembre 2022, la politique de colonisation et de répression d'Israël en Cisjordanie s'est accentuée. Après le 7 octobre elle a franchi un cran supplémentaire : plus de 800 Palestiniens assassinés par l'armée d'occupation ou les colons. Le vol des terres, des milliers d'arrestations, les destructions de maisons, l'asphyxie de tout un territoire, au-delà de tout ce qui avait déjà été fait par Israël en Cisjordanie.

Les 15 mois du génocide à Gaza ont détourné les regards de la Cisjordanie. L'AFPS n'a eu de cesse d'attirer l'attention sur les violations qu'Israël y commettait.

Le cessez-le feu à Gaza était à peine entré en vigueur et les premiers prisonniers politiques palestiniens n'avaient pas encore été libérés, que les colons se sont déchaînés toute la nuit incendiant des villages palestiniens (maisons, voitures, magasins, cultures), attaquant des automobilistes sans en être empêchés en rien par l'armée d'occupation qui quadrille pourtant tout le territoire. Plus de 21 Palestiniens ont été blessés lors de ces attaques, dont des enfants.

Dans la foulée, l'armée israélienne a bloqué toute la Cisjordanie au moyen de centaines de checkpoints, bloquant sur les routes des milliers de personnes et empêchant tout déplacement.

Mardi 21 janvier, Israël lançait une nouvelle opération militaire de grande ampleur en Cisjordanie, l'opération « Mur de fer ». Ce nom n'est pas anodin, il fait référence à un essai de Vladimir Jabotinsky - dont le secrétaire était le père de Netanyahu, Bension - et qui théorisa la colonisation de la Palestine en affirmant que « *La colonisation sioniste ... ne peut se poursuivre et se développer que ... derrière un mur de fer... et ne s'imposera que par la force* ».

Cette opération a commencé par une attaque extrêmement violente de la ville et du camp de réfugié-es de Jénine au nord de la Cisjordanie, mobilisant troupes, forces spéciales, agents du Shin Bet et aviation. En moins de trois heures, 10 personnes avaient été assassinées - des enfants, des civils dans la rue – et plus de 100 blessées, dont de nombreux ambulancier-es et soignant-es. Les alentours de l'hôpital ont été complètement défoncés pour en empêcher l'accès. Et de nouveau, pour la énième fois, le spectacle sidérant des bulldozers Caterpillar détruisant les infrastructures du camp de réfugié-es.

Cette opération est annoncée par l'occupant comme « contre-terroriste ». Rappelons que pour Israël, comme pour toute puissance occupante, est terroriste quiconque exerce son droit légitime de résister à l'occupation. Elle fait bien évidemment partie d'une stratégie qui vise à tenter d'écraser la résistance palestinienne, à déplacer de force les communautés et à préparer l'annexion pure et simple de la Cisjordanie.

La concomitance de ces faits avec le cessez-le-feu à Gaza et la prise de fonction de Trump n'est pas un hasard. Il ne fait aucun doute que des gages ont été donnés aux colons et à l'extrême droite israélienne ainsi que le feu vert à toutes les exactions et crimes possibles.

Francesca Albanese, rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 et autrice des rapports *Anatomie d'un génocide* et *L'effacement colonial par le génocide* l'affirme : « *Si la machine de mort israélienne n'est pas forcée de cesser, le génocide palestinien par Israël ne se limitera pas à Gaza* ». Le modèle expérimenté à Gaza, reproduit depuis des mois à Jénine et dans certains camps de réfugié-es foyers de résistance, sera reproduit dans toute la Cisjordanie.

Non seulement le cessez-le-feu à Gaza doit être respecté mais l'heure est venue de mettre fin à l'occupation, la colonisation et l'apartheid israélien, autant de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. L'Assemblée générale de l'ONU l'a voté le 18 septembre 2024, il faut le faire respecter ! C'est maintenant qu'il faut imposer à Israël l'arrêt de l'agression et de l'oppression du peuple palestinien où qu'il se trouve !

La France et l'Union européenne doivent rejoindre les États engagés dans cette voie. En premier lieu, il faut suspendre l'accord d'association entre l'UE et Israël.

***Le Bureau National de l'AFPS, le 22 janvier 2025***

*Photo : L'attaque de grande ampleur de l'armée israélienne à Jénine entre dans sa deuxième journée face à une forte résistance, le 22 janvier 2025 © Palestinian Information Center*